



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Aquitaine

CR AG 2020

Assemblée générale ABF Groupe Aquitaine, 11 janvier 2021

Rédaction du CR : Justine Charenton-Masset

Lieu d'accueil : Bibliothèque Mériadeck, Bordeaux (l'Assemblée Générale a pu être retransmise en visio-conférence.)

Programme (présentation pwp [disponible ici](#)) :

9h45 : Accueil

10h : Assemblée Générale

10h30 : Les bibliothèques dans la crise :

Retour sur le séminaire #bibliocovid19 par Raphaëlle Bats, chercheuse et bibliothécaire

Le rôle de l'ABF face à la crise par Julie Calmus, responsable du service développement des publics des bibliothèques de Bordeaux et co-responsable de la commission International de l'ABF

Comment le réseau des bibliothèques de Bordeaux a su s'adapter pendant la pandémie, par Yoann Bourion, directeur des bibliothèques de Bordeaux.

Echanges et témoignages

Assemblée Générale

Composition du bureau :

Magali Meunier, Présidente, Bibliothèque du LAM, Sciences Po Bordeaux (33)

Elie Amforel, Vice-président, Bibliothèque Capucins/Saint-Michel, Bordeaux (33)

Laurence Modolo, Vice-présidente, Bibliothèque Jardin public, Bordeaux (33)

Ludovic Garreau, Trésorier, Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord (24)

Fatiha Habaiel, Secrétaire, Bibliothèque d'Izon (33)

Membres du CA :

Anne Artemenko, Biblio.Gironde (33)

Justine Charenton-Masset, Médiathèque intercommunale à La réole (33)

Valérie de Larrard, Mairie de Carbon-Blanc (33)

Magali Escatafal, Bibliothèque universitaire des Sciences de l'Homme, Bordeaux (33)

Véronique Lanquetin, Bibliothèque municipale d'Anglet (64)

Pauline Mercier-Lachapelle, Bibliothèque de Tresses (33)

Manon Merle, Bibliothèque de Dax (40)

Christophe Pena, Bibliothèque de Bordeaux-Caudéran (33)

Hélène Rio, Médiaquitaine (33)

Patricia Tartas, Bibliothèque de Saint-Loubès (33)

Bilan financier

Il n'y a pas eu d'activités en 2020. Les dépenses concernent des frais de fonctionnement et l'organisation de l'AG 2020.

Total des dépenses : 403,79€

Total des recettes : 5 968,16€

Subvention de 50 000€ pour projet de formation avec groupe Limousin

Le reversement des adhésions 2020 est de 810,05€

Total en compte au 31/12/2020 : 14 166,21€

Le total présenté au bilan semble important mais attention, l'association est tenue d'avoir un fond minimal.

Actualités

L'adresse du blog a changé : <http://aquitaine.abf.asso.fr/>

Pour suivre les actualités : page twitter, Facebook, newsletter, blog et page du groupe sur le site national.

Activités

Le CA se réunit tous les 3 mois pour échanger sur les activités pouvant être mises en place par l'association.

Le groupe Aquitaine participe aux instances nationales. Certains membres participent à des commissions nationales (AccessibilitéS, Bibliothèques universitaires/bibliothèques spécialisées, prix Sorcières...).

Rencontres avec d'autres institutions.

Subvention reçue de la DRAC Nouvelle Aquitaine pour 10 000€ partagée avec le groupe Limousin :

Journée d'études Advocacy à Périgueux

Voyage d'études en Nouvelle Aquitaine

Un CA conjoint sera organisé le 18/01 pour affiner le projet.

En 2020, le groupe a enregistré une vingtaine d'adhérents supplémentaires (total : 97 adhésions individuels/16 collectivités). Effet covid ? Les nouveaux adhérents sont remerciés. Pensez à renouveler vos adhésions en 2021 !

Des attestations de présence seront envoyées dans la semaine. Le powerpoint sera transmis. Les coordonnées des membres du CA sont disponibles sur le blog.

Les bibliothèques face à la crise :

Retour sur le séminaire #bibliocovid19

Intervention de Raphaëlle Bats, chercheure et bibliothécaire (co-responsable de l'URFIST) :

Pourquoi ce séminaire ? Mi-mars, lors du premier confinement, l'ENSSIB s'est demandé ce qui pouvait être fait.

Premier point : ouverture des ressources documentaires pour permettre de faire de la formation à distance. Proposition à l'équipe de lancer une exploration collective sur les bibliothèques dans la crise, dans cette crise liée au covid.

Situation exceptionnelle car bibliothèques considérées comme non essentielles/indispensables. Mais quel rôle tout de même ? Comment la médiathèque peut rester active tout en étant fermée ? Question de l'accès aux ressources se pose la fois du côté professionnel et du côté usagers.

Questionnement : A quoi peuvent servir les bibliothèques ?

Le programme se déclinait en 10 rdv.

L'espace d'échanges en ligne était dimensionné pour 75 personnes : plus de 1000 connexions ont été enregistrées, ce qui a généré des dysfonctionnements. Le rdv a été reprogrammé et presque 2000 personnes se sont inscrites.

Problématique d'animer un tel groupe de recherches. Comment faire ? Impossible d'animer un seul groupe réunissant 2000 participants.

Des groupes ont été constitués : 11 ateliers simultanés avec donc 11 animateurs. Raphaëlle Bats fournissait l'introduction, un cadre pour faire travailler les participants pendant l'atelier, et les animateurs ont travaillé la prise de notes pour faire une synthèse.

Outil utilisé : Discord. Nombreux avantages dans l'utilisation. Mais outil non accessible aux personnes en situation de handicap et il nécessite un accompagnement dans la prise en main.

Au fil du temps de moins en moins de personnes ont pu participer. Les ateliers se faisaient en tchat afin que tout le monde puisse participer sans contrainte technique et sans frein psychologique. Dans une formule tchat, la parole n'est pas accaparée par une personne. Moins de protocoles, le tchat permet d'aller à l'essentiel.

Inconvénients : tout va très vite surtout lorsque 200 personnes interagissent. Peut générer fatigue et frustration de ne pouvoir répondre à tout le monde. Vigilance à ne pas créer de disparités entre nouveaux et habitués.

Des règles ont été mises en place :

Règle de travail collective : rester sur le thème

Règle utilisation discord : ex utilisation d'emojis pour signifier son accord

Règle de facilitation de la prise de paroles : peu importe orthographe et fautes de frappe

Les « habitués » ont impulsé une dynamique. A chaque atelier, de nouveaux inscrits. Vigilance des animateurs à ce que chacun puisse se sentir intégré.

Certains animateurs avaient une habitude d'animation de rencontres, débats (par la formation par ex).

D'autres n'avaient pas d'expérience mais cela leur a permis de développer leurs compétences.

Un travail sur la formulation des questions a été mené conjointement avec les animateurs.

Chaque atelier se déroulait en trois parties :

- Une introduction asynchrone : texte à lire ou vidéo à visionner.

Travail sur la notion d'espace public : que devient la bib quand l'espace public est réinterrogé ? espace public numérique : notion d'hospitalité numérique.

Rôle social de la bibliothèque : point de vue éthique du care. Penser les limites rencontrées par les usagers et les professionnels.

Changement climatique et changement global : 17 objectifs de l'agenda 2030.

Incertitudes et convictions : fake news, notion d'ignorance, bibliothèque lieu d'ignorance ou de savoir.

Certains ateliers n'ont pas eu d'introduction, lié notamment à l'actualité avec le déconfinement : rouvrir, la bibliothèque du monde d'après.

L'objectif était de se projeter sur des définitions moins stables de la bibliothèque et de notre rôle.

- Travail synchrone : débriefing sur le sujet où chacun peut échanger puis ensuite un temps plus construit avec un temps de vote sur les thématiques plus réduites.

L'objectif n'était pas de proposer un guide tout fait. L'objectif est plutôt d'en ressortir avec de nouvelles questions.

- La synthèse se faisait en asynchrone par la rédaction d'un bilan.

Les fiches seront mises à disposition pour notamment pouvoir réitérer les exercices en équipe par exemple. Les textes et vidéos seront disponibles sur le blog et le site de l'ENSSIB. L'ENSSIB a produit un guide avec les références utilisées.

Ce séminaire a renforcé le sentiment d'appartenance à la profession et a permis de répondre aux inquiétudes et angoisses qui ont pu se créer au moment du confinement. Cela a permis également pour les participants de prendre du recul.

Pour conclure, nous pouvons nous poser les questions suivantes : quel temps laissé à ce genre de séminaire et d'ateliers ? Quelle place donne-t-on à ce temps de réflexion sur notre profession ?

Le rôle de l'ABF face à la crise

Intervention de Julie Calmus, responsable du service développement des publics des bibliothèques de Bordeaux et co-responsable de la commission International de l'ABF :

En tant que co-responsable de la commission internationale à l'ABF, Julie Calmus siège au Conseil National de l'ABF.

L'ABF est une instance de discussion active avec le ministère de la Culture. Les bibliothèques ont réussi à se fédérer et s'organiser rapidement pour échanger avec le Service du Livre et de la Lecture. Les bibliothèques ont été relativement bien reçues et comprises dans les décrets

Le blog biblio-covid a été mis en place à la fin du premier confinement pour accompagner la réouverture des bibliothèques. La logique d'alimentation du blog est maintenue jusqu'à la fin de la crise sanitaire.

Le CN a pu échanger sur Discord. La commission Ressources Humaines a permis de répondre aux questions RH : beaucoup de questionnements l'échelle nationale ont été enregistrés.

Le premier confinement a provoqué une déstructuration du travail, d'où une explosion de l'activité de l'ABF et en particulier de la commission RH.

Question de l'annulation du congrès : il était essentiel de le maintenir pour des raisons de liens entre professionnels mais aussi de budget. Il y a une problématique de recettes et de budget, le Congrès représentant des recettes importantes pour l'Association. L'annulation du Congrès met en péril l'ABF. Pour le moment, le magazine Bibliothèque(s) ne sera disponible qu'en version numérique.

Le rôle de la commission International est de construire un plaidoyer européen et international. Durant le premier confinement, la commission a permis de collecter les informations à l'échelle internationale et de mettre en place une cohérence européenne.

Le rôle de l'advocacy en général est de construire des plaidoyers pour les bibliothèques.

Avec la crise liée à la pandémie, il y aura un manque à gagner pour les collectivités et une hausse des dépenses de l'Etat (don baisse DGD). Baisse DGD en 2021 ? 2022 ?

EBLIDA (European Bureau of Library, Information and Documentation Associations ou Bureau européen des associations de bibliothèques, de l'information et de la documentation) : association advocacy à l'échelle européenne. Un rapport sur l'utilisation des fonds européens dans l'aide aux bibliothèques est sorti. Il a donné lieu à une conférence à la BPI, disponible en visio.

Il faut rester vigilant sur les autres sources de financements même si les dossiers peuvent être complexes.

Un « chantier » européen sur l'ebook est en cours : le principe du prêt numérique n'est pas favorable à un service public. La question est investie sur le plan européen pour qu'il y ait un accord avec les éditeurs.

Comment le réseau des bibliothèques de Bordeaux a su s'adapter pendant la pandémie

Intervention de Yoann Bourion, directeur des bibliothèques de Bordeaux :

Au premier confinement, l'ensemble des bibliothèques ont fermé et les agents ont été placés en télétravail.

Le (télé)travail a dû être organisé en peu de temps.

3 phases :

Rétablir le lien entre les agents

Maintenir le lien

Que faire pour le public ?

Le réseau est composé de plus de 200 agents.

Utilisation de la chaîne hiérarchique pour faire un point avec chaque agent. Premier problème : tout le monde n'est pas équipé en matériel informatique ou n'est pas à l'aise avec l'outil.

Utilisation d'Office 365 : transferts de fichiers via sharepoint.

Mise en place de réunions virtuelles via Teams, groupe whatsapp pour le maintien du lien.

Une part de l'activité a pu être maintenue. La fermeture des bibliothèques a permis un avancement dans le travail des collections.

Lien avec l'utilisateur : problématique de l'inclusion numérique.

Mise en place de l'inscription à distance pour que les usagers puissent accéder aux ressources numériques.

Valorisation de ressources numériques via la page Facebook : organisation en entonnoir avec des référents pour réguler les publications. Fort investissement en jeunesse et dans l'accessibilité.

Évaluation de cette période : cette étape de l'évaluation est très importante pour en tirer les conclusions sur notre pratique professionnelle.

Cela interroge notre rapport au numérique et la question de la formation, notamment entre agents.
Comment investir le numérique hors période covid ?

Il n'y a pas eu d'explosion de demandes d'ebook. Est-ce que l'offre peut créer la demande ?

Divers :

Deux formations organisées par Médiaquittaine suite à cette situation de crise :

Organisation du travail à distance le 16 mars

Liens à distance avec les publics 6 et 7 mai